



Plus que jamais, le rail continue à offrir de belles opportunités aux entrepreneurs

En cette période toujours chahutée, Benoît Gilson, Administrateur délégué d'Infrabel, tient à rassurer les entrepreneurs de travaux ferroviaires pour l'avenir. Les investissements sont importants et les projets nombreux, poussés par une volonté politique de réaliser le transfert modal, tant pour les voyageurs que pour le fret.

Une dynamique qui passe par près de 1000 recrutements en 2022, et par une offre accrue de formation, grâce notamment à l'Infrabel Academy flambant neuve. La sécurité n'est pas oubliée avec notamment un nouveau programme visant à construire ensemble, étape par étape, un environnement de travail encore plus sûr pour le personnel d'Infrabel, de ses contractants et sous-traitants, et de leurs employés !

Quels sont les projets en cours et prévus par Infrabel en matière d'investissements ferroviaires pour 2022 et 2023 ? Nos membres semblent en effet actuellement constater une baisse importante des adjudications.

Benoît Gilson : Au cours de la période 2022-2024, quelque 2,497 milliards issus de dotations classiques seront investis par Infrabel au bénéfice de la sécurité, de la ponctualité et de la

capacité. Complémentairement à ce montant, le Gouvernement fédéral a mobilisé deux enveloppes exceptionnelles, parties intégrantes des plans de relance belge et européen (RRF), pour un total de 357 millions d'euros supplémentaires au bénéfice des clients d'Infrabel. Les fonds européens seront essentiellement utilisés pour poursuivre la nécessaire modernisation du réseau, afin de soutenir, en priorité, le fret par rail. Vu la nature mixte du réseau belge, ces investissements profiteront aussi largement aux voyageurs, et ce dans tout le pays en raison des flux de trafic transrégionaux.

Quant au plan belge, une grande partie sera investie dans le soutien au fret ferroviaire ; le solde le sera dans l'Axe 3 (ligne Bruxelles-Luxembourg) et la ligne Gand-Bruges. Je me réjouis donc des opportunités qui vont voir le jour à court terme dans le secteur ferroviaire pour les entrepreneurs !

De plus, Infrabel négocie actuellement un plan d'investissements ambitieux qui s'échelonne jusqu'en 2032 et doit permettre de poursuivre la voie d'un transfert modal volontariste en Belgique.

Ces investissements bénéficieront également au secteur de la construction et à l'économie en général. Comme l'a montré une étude récente réalisée par Deloitte, 1€ investi dans Infrabel génère près de 3€ de retombées au bénéfice de l'économie nationale.

L'indemnité Covid convenue en 2020 entre vos services et l'Union des Entrepreneurs de Travaux Ferroviaires (UETF) pose encore certaines difficultés d'application dans la pratique en termes de paiement. Pourriez-vous nous expliciter la position d'Infrabel dans ce dossier ?

En effet, il s'agit d'une mesure pour les marchés en cours en mars 2020 et qui n'avaient pas pu prendre en compte des éventuels surcoûts engendrés par le Covid (frais de protection individuels et frais de transport additionnels). Concrètement, nous avons fixé des standards de prix (au



travers d'une circulaire interne négociée avec l'Union) et les entreprises concernées ont signé un avenant à leurs contrats prenant en compte ce mécanisme. Pour bénéficier de cette indemnité, les entrepreneurs ont dû fournir la preuve qu'ils avaient bien subi un surcoût. En effet, si Infrabel verse cette indemnité sans preuve irréfutable, cela pourrait être considéré comme une aide d'État ou une entrave à la libre concurrence.

Dans la pratique, certains entrepreneurs éprouvent des difficultés à fournir la preuve de leurs surcoûts. La collaboration entre l'Union et Infrabel a toujours été constructive et est basée sur la confiance mutuelle. Notre objectif est donc de résoudre rapidement ces difficultés d'application de paiement des indemnités. À cet égard, des contacts sont en cours entre notre service Procurement et les entreprises concernées.

Le Ministre de la Mobilité, Georges Gilkinet, décrit le trafic ferroviaire comme la colonne vertébrale de notre mobilité d'aujourd'hui et demain. Les chemins de fer sont également souvent décrits comme l'un des éléments clés pour parvenir à une société plus durable et plus verte. Le réseau actuel est-il suffisamment adapté pour cela ? Sa capacité ne devrait-elle pas être augmentée ?

Le trafic ferroviaire représente indéniablement un atout capital et s'inscrit au cœur d'un système de mobilité plus durable et plus vert. À cet égard, une des priorités d'Infrabel décrite dans son plan stratégique /GO est en effet de faire évoluer le réseau pour répondre aux ambitions du modal shift tout en réduisant les goulots d'étranglement. Infrabel étudie donc, en collaboration avec les opérateurs

ferroviaires, les différents leviers potentiels qui existent pour augmenter la capacité et réduire ces goulots d'étranglement : l'adaptation des plans de transports, des systèmes (ex : signalisation, matériel roulant, etc.), des processus opérationnels, la modification/la construction de nouvelles infrastructures.

Nous tenons à vous féliciter pour l'ouverture de l'Infrabel Academy l'année dernière ; quel sera le rôle de ce centre de formation dans les années à venir ?

Merci ! Infrabel Academy est un projet qui a été initié par mon prédécesseur, Luc Lallemand. Je suis très fier d'avoir pu prendre le relais et d'avoir assisté au lancement de la première « école du rail » de notre pays. Infrabel Academy proposera pas moins de 300 formations et cours divers, menant à une quarantaine de métiers. Citons, entre autres : poseur de voies, contrôleur de la circulation ferroviaire (au sein des cabines de signalisation), soudeur, spécialiste des caténaires et autres techniciens spécialisés. Une attention particulière est aussi accordée à ce que l'on appelle les « soft skills », comme les formations en leadership.

L'objectif premier est de former les étudiants autant que possible de manière pratique. L'académie met donc également l'accent sur les exercices intégrés. Cela signifie que des employés ayant des fonctions différentes doivent travailler ensemble pendant leur formation et effectuer des tâches communes. De cette façon, ils acquièrent une meilleure compréhension du travail de chacun.

En Belgique, l'enseignement offre de nombreuses possibilités de suivre un cursus technique. Mais ni en secon-

daire, pas plus que dans le supérieur, il n'existe aujourd'hui de filière spécifique menant aux métiers du rail. Celles et ceux qui souhaitent travailler pour Infrabel, et contribuer à une mobilité durable, doivent donc en majorité être formés en interne. Cette offre de formation est particulièrement importante vu le défi du recrutement auquel Infrabel fait face, avec un objectif très ambitieux de 929 recrutements pour l'année 2022 pour compenser, notamment, les départs à la retraite.

Récemment, l'UETF a créé une affiche en collaboration avec Infrabel, soulignant le danger de travailler avec du ballast. Quelles initiatives actuelles et futures vous semblent nécessaires en matière de sécurité ?

En effet, un des derniers exemples de notre très bonne collaboration en ce qui concerne la sécurité des travailleurs est la création d'une affiche rappelant les mesures de protection nécessaires lorsqu'on doit travailler avec du ballast. La sécurité est la priorité d'Infrabel et c'est en travaillant ensemble que nous pourrions garantir au maximum la sécurité des personnes travaillant sur ou à proximité des voies. Plusieurs initiatives existent déjà comme des groupes de travail qui se réunissent plusieurs fois par an, l'organisation de sessions d'informations et de formation et la création et la diffusion de films de sensibilisation. Infrabel va bien évidemment continuer à investir dans la sécurité du personnel.

À cette fin, le programme Safer-W a été mis en place. Il est axé sur la protection des personnes situées dans la zone de travaux, ainsi que sur l'autorisation ou non du passage des trains au niveau de la zone où se déroulent les travaux. Nous travaillons sur différents types de solutions dans ce domaine : systèmes de protection, systèmes d'alerte, systèmes d'amélioration de l'efficacité et systèmes de soutien. Notre mission avec ce programme est de construire ensemble, étape par étape, un environnement de travail encore plus sûr pour le personnel d'Infrabel, de ses contractants et sous-traitants, et de leurs employés ! ■